

**Sujet :** [INTERNET] enquête JEFERCO ANOR. A l'attention de Mme la commissaire  
enquêteuse BROUET

**De :** delachambre maxime <delachambremaxime2@yahoo.fr>

**Date :** 28/06/2018 21:44

**Pour :** <pref-installations-classees@nord.gouv.fr>

Bonjour Madame,

Suite à l'enquête publique de JEFERCO ANOR, concernant une unité de fabrication de granulés, nous voulons témoigner :  
Nous sommes une PME d'exploitation forestière.

- L'ouverture d'une usine près de chez nous, peut nous permettre de mieux valoriser la trituration, de diminuer les coûts de transports du fait que l'usine se trouve à moins de 20 kilomètres de chez nous.
- Du fait de l'utilisation d'une ressource locale, cela engendrait un développement de l'économie locale..
- Cela permettrait de développer les marchés du bois, la valeur ajoutée des débouchés sur le territoire et d'augmenter la marge des entreprises locales .
- D'un point de vue écologique, moins de CO2, pour les gens se chauffant aux granulés de bois, un combustible économique, moins cher et indépendant du prix du pétrole, moins d'émissions de poussières, énergie locale et renouvelable.

Nous espérons que vous tiendrait compte de nos remarques.

Cordialement

ETS DELACHAMBRE  
35 Rue des Boeufs  
02140 LANDOUZY LA VILLE

06.86.94.13.85  
06.12.07.14.92